



## La vision pour le Canton de Neuchâtel

À l'horizon 2050, le canton atteint la neutralité carbone et maintient une bonne qualité de vie sur l'ensemble de son territoire malgré les changements climatiques.

### 2 VOLETS

#### RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

#### ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### 5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur de l'énergie :<br/>-40% (2025) → -60% (2035) → -90% (2050)</li> <li>2. Compenser les émissions territoriales restantes via des projets de protection climatique.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Renforcer la protection de la population face aux impacts des changements climatiques</li> <li>4. Prendre en compte les changements climatiques dans le développement territorial et économique du canton</li> <li>5. Soutenir la résilience des écosystèmes afin de préserver l'eau, la biodiversité, l'agriculture et les forêts du canton.</li> </ol> |
|--|--|

### 14 DOMAINES D'INTERVENTION

- Énergie et bâtiments
- Transports
- Alimentation et agriculture
- Gestion des déchets
- Puits de carbone

- Fortes chaleurs
- Sécheresse
- Crues
- Mouvements de terrain
- Limite des chutes de neige
- Qualité de l'eau, des sols et de l'air
- Paysages, milieux naturels et diversité des espèces
- Organismes nuisibles, maladies et espèces exotiques

Information, éducation et sensibilisation

### 20 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diminuer la consommation globale d'énergies par l'efficacité énergétique</li> <li>2. Augmenter la production d'énergies renouvelables indigènes</li> <li>3. Optimiser la coordination entre urbanisme et transports</li> <li>4. Accompagner le déploiement de la mobilité à zéro émissions</li> <li>5. Favoriser le report modal vers les transports publics et la mobilité douce</li> <li>6. Réduire les émissions dues à production agricole neuchâteloise</li> <li>7. Renforcer le réflexe local et de saison auprès de la population neuchâteloise</li> <li>8. Limiter la production des déchets</li> <li>9. Réduire les émissions de la gestion des déchets</li> <li>10. Maintenir et régénérer les puits de carbone naturels neuchâtelois</li> <li>11. Exploiter le potentiel offert par les technologies d'émissions négatives</li> <li>12. Soutenir la compensation volontaire dans des projets de protection climatique</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Réduire les effets des vagues de chaleur sur la santé</li> <li>14. Protéger la population des nouveaux risques infectieux</li> <li>15. Maintenir une bonne gestion des eaux</li> <li>16. Prévenir les crues et les dangers naturels</li> <li>17. Soutenir l'adaptation du tissu économique</li> <li>18. Veiller à la résilience et à la multifonctionnalité des forêts</li> <li>19. Préserver les paysages et la biodiversité</li> </ol> |
|---|---|

20. Accompagner le changement

## PLUS DE 80 MESURES VALIDÉES ET EN DÉPLOIEMENT

### 52 NOUVELLES MESURES

- |  |   |
|--|---|
| <p>R1. Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments</p> <p>R2. Subventionner les installations solaires photovoltaïques sur de grands toits</p> <p>R3. Soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'isolation, du stockage de l'énergie et du solaire dans le domaine des bâtiments</p> <p>R4. Intégrer la planification énergétique dans les Plans d'aménagement locaux</p> <p>R5. Élaborer et mettre en œuvre le Programme d'agglomération de 4ème génération</p> <p>R6. Réviser les dispositions relatives au stationnement privé des véhicules</p> <p>R7. Développer la mobilité électrique dans les transports publics urbains</p> <p>R8. Promouvoir l'hydrogène d'origine renouvelable pour le transport routier de marchandises</p> <p>R9. Promouvoir les transports publics auprès des jeunes adultes</p> <p>R10. Promouvoir une tarification TP favorable au transfert modal</p> <p>R11. Poursuivre le soutien au développement de la mobilité cyclable</p> <p>R12. Soutenir la pose de panneaux solaires sur les bâtiments agricoles</p> <p>R13. Valoriser le potentiel cantonal de production de biogaz à partir de déchets agricoles</p> <p>R14. Soutenir la couverture des fosses à purin</p> <p>R15. Élaborer un projet en faveur des circuits-courts dans la restauration collective</p> <p>R16. Évaluer le potentiel de reconversion de surfaces de grandes cultures fourragères vers des cultures dédiées à l'alimentation humaine</p> <p>R17. Informer, inciter et sensibiliser à une alimentation durable</p> <p>R18. Informer et sensibiliser à la réduction et à la gestion des déchets</p> <p>R19. Mieux valoriser les matériaux minéraux</p> <p>R20. Augmenter le taux de valorisation matière des déchets</p> <p>R21. Maintenir le potentiel de valorisation thermique en lien avec l'incinération des déchets</p> <p>R22. Revitaliser les marais d'importance nationale du canton</p> <p>R23. Étudier le potentiel de captation du CO<sub>2</sub> dans les sols</p> <p>R24. Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois</p> <p>R25. Étudier le potentiel pour un projet-pilote d'émissions négatives sur le canton</p> <p>R26. Orienter les investissements publics vers plus de durabilité</p> <p>R27. Évaluer, organiser, informer et sensibiliser sur les enjeux de la compensation volontaire</p> | <p>A1. Localiser et lutter contre les îlots de chaleur</p> <p>A2. Formaliser et diffuser un Plan canicule</p> <p>A3. Adapter le vignoble et les cépages cultivés et lutter contre les organismes émergents nuisibles à la viticulture</p> <p>A4. Mettre en place une gestion quantitative des eaux prélevées</p> <p>A5. Mettre en place la gestion intégrée des eaux par bassin versant</p> <p>A6. Adapter la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines</p> <p>A7. Promouvoir et former à la préservation des sols</p> <p>A8. Augmenter les capacités d'adduction en eau dans les zones rurales</p> <p>A9. Protéger les biens immobiliers et les infrastructures contre le risque de subsidence</p> <p>A10. Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie sur les stations sensibles</p> <p>A11. Adapter les traitements des eaux potables en fonction des nouveaux défis posés par les changements climatiques</p> <p>A12. Compléter et adapter la cartographie des dangers naturels et développer une gestion basée sur les risques</p> <p>A13. Créer/adapter les bases de données liées aux dangers naturels</p> <p>A14. Préciser la mise en œuvre des zones de danger dans l'aménagement du territoire et sur les projets constructifs</p> <p>A15. Adapter la sylviculture pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers</p> <p>A16. Adapter la carte des forêts à fonction protectrice</p> <p>A17. Favoriser le développement d'offres touristiques de quatre saisons</p> <p>A18. Promouvoir la récupération et le stockage d'eaux pluviales</p> <p>A19. Développer le tourisme responsable</p> <p>A20. Revitaliser et créer un réseau de biotopes humides</p> |
|--|---|

T1. Créer une fonction transversale de "délégué(e) développement durable et climat"

T2. Adapter les comportements en lien aux enjeux climatiques

T3. Valoriser la mobilisation des jeunes

T4. Intégrer les thématiques du développement durable et du climat dans la formation continue de l'État

T5. Mise à jour et suivi du plan climat

## SUIVI ET CONTRÔLE DES RÉSULTATS